

INTÉGRATION EN CAMP DE JOUR: LES CLÉS DU SPÉCIALISÉS EN RÉGULIER

Étapes de mises en place des groupes et camp spécialisés
pour jeunes à besoins particuliers dans votre camp régulier



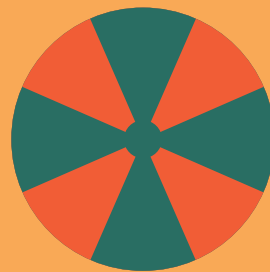
ÉQUIPE DE RÉDACTION

William Trottier-Dumont, chargé de projet

Alexandra Gilbert, Directrice générale adjointe,
Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées

RÉVISION LINGUISTIQUE

Isabelle Ferland, réviseure linguistique agréée



AQLPH

858, rue Laviolette
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5J1 Canada
Téléphone : (819) 693-3339

Préambule

Le loisir pour personnes handicapées est un sujet majeur et en perpétuelle évolution. D'autant plus que le droit de participer à des activités de loisir de qualité est maintenant reconnu pour les personnes handicapées. Pour s'en assurer, il est important, entre autres, d'offrir une diversité d'activités aux jeunes handicapés, entre autres, par l'entremise des loisirs d'été tels que les camps de jour.

Ces dernières années, des initiatives inspirantes ont été mises en œuvre partout au Québec pour nourrir cet objectif. Les camps de jour proposent habituellement des activités de loisir accompagné. Cependant, trois organisations ont innové avec l'implantation de nouveaux services en offrant du loisir adapté dans la communauté. Les camps et les groupes spécialisés de ces camps ont permis l'ajout de services d'activités pour les jeunes handicapés ainsi qu'une augmentation des activités adaptées offertes dans la collectivité (Carbonneau, 2015). Ces camps ont accepté de transmettre leurs connaissances et leur expérience pour développer un guide facilitant le développement et la mise en place de ces services spécialisés dans d'autres camps de la province. Nous tenons à les remercier pour leur précieuse collaboration.



TABLE DES MATIÈRES



01. INTRODUCTION	5
02. PROBLÉMATIQUE	7
03. OBJECTIFS DE L'INITIATIVE	10
04. MISE EN PLACE DE L'INITIATIVE	12
a. Processus d'inscription	13
Formulaires	14
b. Processus d'évaluation	14
Évaluation par comité	14
Évaluation standardisée	15
c. Profil des jeunes	16
d. Ressources humaines	17
e. Précamp, préparation et opérationnalisation	18
Programmation	18
Site, matériel et local dédié	19
Service de garde (SDG)	20
Jumelages	20
f. Budget	13
05. IMPACTS DES SERVICES	22
06. AVANTAGES ET DES INCONVÉNIENTS DES INITIATIVES	24
07. LEÇONS APPRISSES DE L'INITIATIVE	26

INTRODUCTION

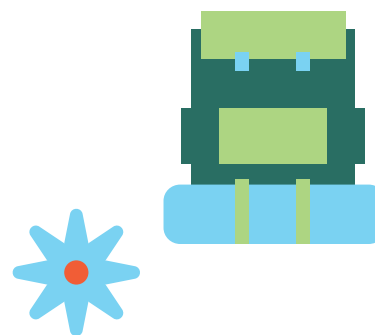
01

01. INTRODUCTION



Un camp de jour avec moins de situations de désorganisation et plus d'animation, ça vous parle ? C'est possible, entre autres, par une optimisation simple et efficace des services d'accompagnement : l'ajout d'un groupe ou d'un camp spécialisé adapté aux capacités et aux besoins des jeunes handicapés. À condition d'avoir un bon processus d'évaluation, permet d'offrir une expérience d'intégration réussie et optimale pour tous, tant les participants que votre équipe-camp et peut être très profitable pour contrer la pénurie de main-d'oeuvre.

Le présent cahier énonce les grandes étapes pour mettre en place des services spécialisés dans votre camp. N'hésitez pas à être créatif et à innover dans le processus, **l'objectif est de diversifier les opportunités de loisirs des jeunes handicapés et de leur offrir des loisirs d'été adaptés dans leur communauté.**



PROBLÉMATIQUE

02

02. PROBLÉMATIQUE

DÉFINITIONS

GRUPE SPÉCIALISÉ

Composition du groupe

4 à 6 jeunes handicapés pour un animateur spécialisé

Niveau de soutien requis

intermittent (jeunes ayant besoin de structure et de soutien à l'autonomie)

Niveau d'intégration

modéré (possibilité d'activité avec les groupes régulier ou avec le groupe spécialisé)

Aménagement

un local dédié, sur le même site que les autres groupes réguliers

Encadrement

un responsable est disponible pour soutenir l'animateur dans son travail

CAMP SPÉCIALISÉ

Composition du groupe

6 à 10 jeunes handicapés, tous en ratio d'un participant pour un accompagnateur

Niveau de soutien requis

intensif (nécessite la présence constante d'un accompagnateur)

Niveau d'intégration

faible (possibilité d'activités avec les groupes réguliers, mais les activités individuelles avec l'accompagnateur peuvent aussi être une option)

Aménagement

un local dédié, sur le même site que les autres groupes réguliers

Encadrement

un responsable est disponible pour soutenir les accompagnateurs dans leur travail



ANIMATEUR SPÉCIALISÉ OU ANIMATRICE SPÉCILISÉE: ANIMATEUR SPÉCIALISÉ DANS L'ANIMATION D'ACTIVITÉS AUPRÈS DE JEUNES HANDICAPÉS

Le personnel d'accompagnement intègre ses jeunes dans un groupe animé par un autre animateur, alors que l'animateur spécialisé prépare et exécute la programmation auprès de son groupe ou de son jeune

Pour désigner les animateurs et animatrices des groupes et des camps spécialisés, le terme « animateur ou animatrice spécialisé » sera utilisé



ACCOMPAGNATEUR OU ACCOMPAGNATRICE: PERSONNE QUI INTÈGRE UN OU PLUSIEURS JEUNES DANS UN GROUPE RÉGULIER

L'accompagnateur ou l'accompagnatrice a pour fonctions principales d'accompagner et de gérer l'encadrement et les interventions spécifiques pour un ou plusieurs jeune handicapé

La majorité des programmes d'accompagnement ou d'intégration des camps de jour pour les jeunes handicapés se divisent en deux volets : un accompagnement avec un ratio réduit (1/1, 1/2 ou 1/3) ou l'intégration à un groupe régulier avec des mesures d'adaptation (périodes de repos, outils facilitateurs, etc.). Cependant, les angles morts de ces volets ont permis le développement de nouveaux services.

Groupe spécialisé

- L'accompagnement en ratio réduit consiste à jumeler un, deux ou trois jeunes avec un accompagnateur ou une accompagnatrice pour offrir un encadrement soutenu et individualisé aux jeunes ainsi que favoriser leur intégration dans un groupe régulier. Cependant, cette option peut être inadaptée pour plusieurs jeunes qui peuvent fonctionner avec moins d'encadrement, et entrave ainsi leur autonomie et leur intégration. Toutefois, en l'absence d'autres services, les parents inscrivent normalement leur jeune dans ce service ou essaient l'intégration dans un groupe régulier sans soutien. Un animateur avec une vingtaine de jeunes à sa charge ne peut donner le temps et l'attention minimale à un jeune handicapé pour fonctionner, ce qui peut entraîner des comportements problématiques, des situations de désorganisation, etc. Globalement, un jumelage inadapté diminue l'expérience vécue au camp par les jeunes et l'équipe-camp.
- L'équilibre entre ces programmes est le groupe spécialisé. Les groupes spécialisés sont composés de 4 à 6 jeunes handicapés pour un seul animateur. Les groupes spécialisés sont sur le même site que d'autres groupes réguliers. Ce groupe fait autant des activités avec les autres groupes du camp que ses membres. C'est cette flexibilité qui fait que ce groupe offre une expérience qui répond aux besoins spécifiques des jeunes.

Camp spécialisé

- Les programmes d'accompagnement en groupe régulier sont très intéressants et enrichissants pour la majorité des jeunes qui bénéficient de ces services. Cependant, pour certains jeunes avec des besoins plus importants (p. ex. des besoins sensoriels très envahissants, pauses et/ou siestes et/ou repositionnements, intérêts très restreints, traitement de l'information très long, difficultés de communication sévères, orientation dans le temps et adaptation aux changements...), être intégré en ratio 1/1 dans un groupe régulier n'est pas optimal pour eux.
- Un camp spécialisé permet de répondre aux besoins plus particuliers de ces jeunes. En effet, l'initiative propose d'avoir un groupe de jeunes en ratio 1/1 (composé de 6 à 10 jeunes) avec ses propres locaux, sur un site avec d'autres groupes réguliers. Un responsable est présent pour soutenir les jeunes et les accompagnateurs de ce groupe dans la préparation et l'animation d'activités ainsi que pour donner de courtes pauses, pour permettre à l'animateur spécialisé d'aller aux toilettes, d'aller chercher du matériel. Les profils des jeunes de ce groupe peuvent nécessiter une surveillance constante.



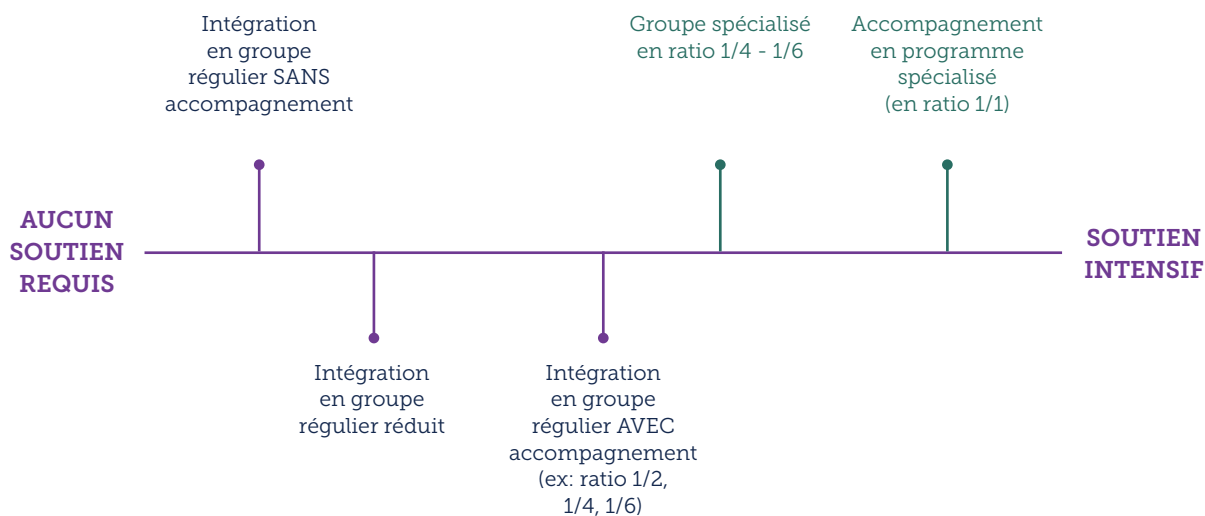
OBJECTIFS DE L'INITIATIVE

03

03. OBJECTIFS DE L'INITIATIVE

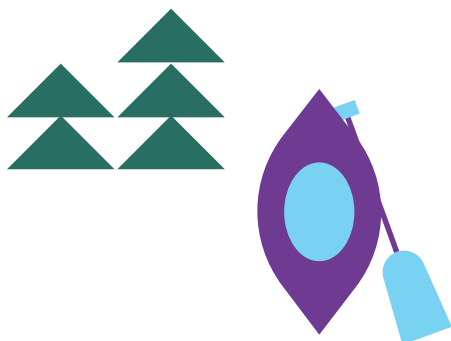
- Offrir un accompagnement adapté aux besoins des jeunes handicapés
- Adapter l'environnement et la programmation aux capacités des jeunes et leur donner l'occasion de mettre à profit leur plein potentiel
- Favoriser des relations significatives et des interactions positives avec les autres participants
- Élargir l'offre de service pour les jeunes handicapés en ajoutant des niveaux de soutien (voir figure 1)
- Diminuer les comportements problématiques

Figure 1. Continuum des possibles – services pour jeunes handicapés dans les camps de jour réguliers en fonction du niveau de soutien requis



Vert : dans des groupes avec des jeunes handicapés seulement

* Ce continuum est non exhaustif



MISE EN PLACE DE L'INITIATIVE

A stylized graphic of a mountain range with three peaks of varying heights, rendered in a light teal color against a darker teal background.

04

04. MISE EN PLACE DE L'INITIATIVE



La mise en place du groupe ou du camp spécialisé s'inscrit dans la préparation annuelle d'un camp de jour offrant un programme d'intégration et/ou d'accompagnement.

Concernant la mise en place de groupe ou camp spécialisé, Il y a des étapes préalables inhérentes, par exemple un portrait de l'organisation, des partenariats à établir ainsi qu'une sensibilisation du milieu.

Une fois que l'organisation est prête à mettre en place le groupe ou le camp spécialisé, certaines étapes majeures sont essentielles. Dépendamment des camps, des modifications et des bonifications pourraient être pertinentes pour instaurer ces pratiques.

A. PROCESSUS D'INSCRIPTION

La première étape pour mettre en place un groupe ou un camp spécialisé est l'inscription. L'inscription est abordée parce qu'elle est la base du processus d'évaluation, et l'évaluation est une des clés majeures de ce service.

Deux modalités d'inscription sont utilisées parmi les camps interrogés :

- Des inscriptions à la journée (les parents décident des journées de fréquentation par semaine) ;
- Des inscriptions à la semaine (en étant collaboratif si l'enfant s'absente certaines journées).

Pour les camps municipaux offrant ces deux approches inspirantes, la tarification des services

de camps réguliers est la même pour les enfants avec ou sans handicap, conformément aux respects des droits et libertés. Cela exclut les programmes où il y a des activités nécessitant des coûts supplémentaires (camps avec sorties hebdomadaires, camps avec sports spécialisés...).

En plus, les camps interrogés commencent les inscriptions à la même période, c'est-à-dire entre la mi-mars et la mi-avril, pour une période de deux semaines.



Avertissement

S'il est désiré de mettre les deux services en place dans un camp, il est fortement recommandé de choisir un seul service pour débiter (le service qui répond le plus aux besoins du camp et des jeunes).



Formulaires

L'inscription se fait avec un premier formulaire, généralement le même que pour tous les autres jeunes du camp. Par la suite, les parents inscrivent leurs jeunes au programme d'accompagnement ou d'intégration avec un formulaire supplémentaire qui recueille les informations nécessaires à l'évaluation des besoins du jeune, permettant ainsi d'identifier le programme le plus bénéfique pour le jeune.

Le formulaire d'inscription et d'évaluation des besoins peut être rempli au même moment lors de l'inscription. Cependant, plusieurs camps proposent de le remplir en deux parties. Une première partie est composée des informations plus descriptives du jeune, que tous les parents doivent remplir (nom, âge, sexe, coordonnées des parents, journées inscrites...).

La seconde partie est spécifique aux besoins et aux comportements du jeune ainsi qu'aux adaptations pour favoriser sa participation sociale. Voici des suggestions de thèmes à aborder dans le formulaire d'évaluation des besoins.

- Portrait du jeune (goûts et intérêts, activités préférées, etc.)
- Niveau de soutien
- Comportement de l'enfant dans des situations difficiles : particularités comportementales de l'enfant
- Interventions gagnantes auprès de l'enfant
- Outils facilitateurs nécessaires
- Expérience d'intégration antérieure
- Préférence de jumelage
- Autorisation d'échange d'information

La majorité des informations demandées sont des cases à cocher ou des choix de réponse.

Certains camps demandent les préférences des parents pour le(s) programme(s) désiré(s) pour leurs enfants. D'autres camps mentionnent qu'une offre de service sera faite à la suite de l'évaluation des besoins du jeune. La stratégie à utiliser reste à la discrétion des camps, mais il est essentiel

de justifier le service recommandé par une bonne évaluation.

B. PROCESSUS D'ÉVALUATION

L'évaluation des besoins est capitale pour le fonctionnement du groupe et du camp spécialisés, car celle-ci permet de s'assurer que le camp pourra mettre en place les accommodements nécessaires pour assurer la participation du jeune au camp. L'évaluation est faite, entre autres, à l'aide du formulaire d'inscription ou d'évaluation des besoins. Elle se fait généralement au mois d'avril ou de mai. Les camps interrogés utilisent deux méthodes :

- L'évaluation par comité ;
- L'évaluation standardisée.

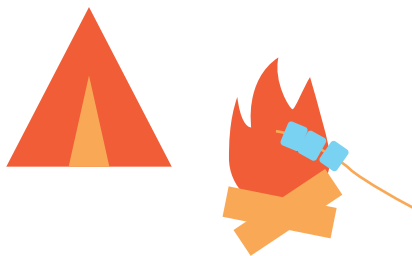
Évaluation par comité

Elle consiste à rassembler plusieurs membres de l'équipe-camp (gestionnaires de camp, coordonnateur à l'accompagnement...) et des professionnels pour évaluer les accommodements possibles pour les jeunes. Les camps interrogés qui utilisent cette méthode demandent le soutien de partenaires et d'organismes pour faire l'évaluation :

- Instance régionale de loisir pour personnes handicapées ;
- Organismes de répit ;
- Intervenants du CISSS ou du CIUSSS (psychoéducation, éducation spécialisée, ergothérapie, orthophonie...);
- Formateurs en accompagnement ;
- ...

Plusieurs de ces contacts ont été créés par du réseautage par les gestionnaires de camps.

Lors de rencontres, les membres du comité discutent du jumelage et du meilleur service possible pour les enfants à partir du formulaire d'inscription et d'évaluation des besoins. Il est important de garder des traces écrites ainsi que des justifications de l'offre de service proposée.



Évaluation standardisée

Elle consiste à attribuer un pointage à partir des réponses du formulaire d'inscription et d'évaluation. Ce pointage permet d'orienter le jeune vers un ratio ou un service. Une valeur est attribuée à chaque question et le total des questions donne le pointage. La pondération des questions peut être différente (la pondération de *Participation aux activités* pourrait être plus élevée que celle de *Communication*). Le pointage seul ne peut constituer uniquement l'évaluation ; une analyse individuelle du dossier du jeune doit également être faite afin de respecter les principes de l'évaluation et d'accommodement.

Un camp spécialisé a partagé ses fiches d'inscription et d'évaluation standardisée pour illustrer la forme et la structure d'une évaluation standardisée. Voici donc un exemple.

Les questions sont des énoncés à cocher, où la valeur est déterminée par la réponse sélectionnée.

Après avoir attribué une valeur à chaque énoncé, on additionne les valeurs. Généralement, plus les besoins de la personne sont élevés, plus le pointage est élevé (un pointage très élevé pourrait correspondre à un accompagnement 1/1 en camp spécialisé ; un score très bas pourrait correspondre à une intégration dans un groupe régulier).

Question tirée de l'inscription

De quelle façon votre enfant s'exprime-t-il ?

- Il (elle) utilise des moyens communicationnels qui exigent l'assistance continue de l'intervenant(e) (ex. : pictogramme, vignette-séquence, etc.). Sans ces outils et l'assistance continue du personnel, il (elle) ne peut pas fonctionner adéquatement au camp.
- Il (elle) exprime avec difficulté, peu, ou pas ses besoins. L'intervenant(e) doit aller au-devant de ceux-ci.
- Il (elle) exprime ses besoins à l'occasion, il faut souvent questionner la personne pour s'assurer que tout va bien.
- Il (elle) exprime ses besoins normalement.

Valeur de la réponse lors de l'évaluation :

- Il (elle) utilise des moyens communicationnels qui exigent... = 4 ou 5 points.
- Il (elle) exprime avec difficulté, peu ou pas ses besoins... = 3 points.
- Il (elle) exprime ses besoins à l'occasion, il faut souvent... = 2 points.
- Il (elle) exprime ses besoins normalement = 1 point.

Interprétation des points (attribution du ratio) :

- 1/1 : A plus de 10 points dans la section Assistance relative au comportement
- 1/2 : A plus de 8 points dans section Assistance relative au comportement
- 1/3 : A entre 19 et 48 points dans toutes les sections
- 1/4-5 : A entre 14 et 18 points dans toutes les sections
- 1/6-8 : A entre 8 et 13 points dans toutes les sections



L'évaluation standardisée peut être très avantageuse : une seule personne peut remplir le formulaire et justifier objectivement le choix de ratio et de programme. Cependant, elle peut être très longue à développer.

Un autre exemple d'évaluation standardisée est [métaPRISME](#), une application Web qui permet l'évaluation du niveau de soutien requis.

Il est inacceptable de refuser d'emblée l'inscription d'un jeune. Le processus d'évaluation doit permettre de déterminer les besoins du jeune, le niveau de soutien requis, le(s) service(s) et les accommodements à mettre en place. Il est ensuite possible d'orienter le jeune vers le programme de camp lui permettant d'être en situation de participation sociale avec les accommodements nécessaires. Si l'accueil du jeune constitue une contrainte excessive pour le camp, elle doit être démontrée. Pour plus de détails, consultez le site de la [Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse](#).



Avertissement

Il est fortement déconseillé de développer une évaluation standardisée sans le soutien de professionnels. Ils sont présents pour aider à ce que les résultats de l'évaluation standardisée soient valides (p. ex. une personne évaluée en ratio 1/5 a réellement besoin de 1/5).



Avertissement

Un piège du groupe spécialisé est le jumelage. En effet, si vous avez seulement deux jeunes en ratio 1/5 dans votre camp, il est impossible de faire le jumelage d'un animateur pour 5 jeunes. Il pourrait donc être possible de les jumeler avec des jeunes en ratio 1/4 et 1/3. Dans ce cas, il est important de s'assurer que les jumelages seront fonctionnels (intérêts, affinités, comportements, niveau d'autonomie...), autant pour les jeunes que pour les animateurs.

C. PROFIL DES JEUNES

Les camps interrogés suggèrent que les jeunes inscrits aux groupes ou camps spécialisés puissent préférentiellement fonctionner en groupe et collaborer avec les autres jeunes, sans avoir de comportements problématiques pouvant mettre en péril la sécurité du groupe (p. ex. des comportements violents, perturbateurs...). Le cas échéant, les jeunes sont référés vers un autre service du camp.

Précision : les camps interrogés appliquent ces critères, puisque les enfants utilisant leurs services peuvent être très perturbés par des comportements problématiques. Cependant, plusieurs camps envisagent de mettre en place un service spécialisé pour une clientèle avec des comportements problématiques ou des besoins plus importants.



D. RESSOURCES HUMAINES

Un des éléments primordiaux du groupe ou camp spécialisé est l'embauche d'animateurs spécialisés.

Groupe spécialisé

Pour les camps ayant seulement des programmes d'intégration en ratio restreint, les groupes spécialisés seront avantageux, car 5 jeunes normalement en ratio 1/1 (vu l'absence d'autres services) se retrouveraient en ratio 1/5, ce qui diminuerait le nombre d'accompagnateurs nécessaire. Cependant, un programme avec surtout de l'intégration en groupe régulier pourrait considérer ce service plus coûteux, car il nécessite d'engager plus de personnel.



Avertissement

On ne choisit pas de mettre en place ce service pour l'économie, mais plutôt pour s'assurer de répondre à une diversité de besoins.

Cependant, le groupe spécialisé peut être une option intéressante pour s'adapter à la pénurie de main-d'œuvre.

De plus, une personne-ressource doit être disponible pour soutenir et superviser les animateurs spécialisés. Ce rôle peut être donné à une personne de l'équipe-camp ayant les compétences pour le faire (responsable, animateur-chef, coordonnateur...) ou peut nécessiter de créer un nouveau poste.

Important : dépendamment de votre camp, une liste de tâches pourrait être demandée. Les tâches des animateurs spécialisés sont un mélange des tâches d'un animateur-accompagnateur et d'un animateur de groupe régulier.

Recrutement

Le recrutement commence par la sollicitation des anciens accompagnateurs et animateurs spécialisés. Certains camps sondent également l'intérêt de leurs animateurs réguliers pour animer un groupe spécialisé. Cette sollicitation commence généralement en février.

Le recrutement de nouveaux animateurs spécialisés, si nécessaire, débute ensuite entre février et mars. Les offres d'emplois utilisés sont les mêmes pour les animateurs spécialisés et les accompagnateurs.

Camp spécialisé

Pour le camp spécialisé, le ratio offert est du 1/1, il n'y a donc pas de différence en termes de ressources humaines, car les jeunes de ce programme étaient auparavant inscrits en ratio 1/1.



Lors de l'entrevue (individuelle ou de groupe), qui se déroule entre mars et avril, il est demandé aux accompagnateurs/animateurs s'étant démarqués s'ils désirent être animateurs spécialisés. Prévoir des animateurs de groupe régulier pouvant être animateurs spécialisés est une solution efficace si le recrutement en accompagnement est plus difficile. La confirmation de l'embauche et du poste est généralement faite vers la fin avril.

Le profil de l'animateur spécialisé est un étudiant collégial ou universitaire dans le domaine de la relation d'aide (travail social, éducation spécialisée, psychoéducation, psychologie, orthophonie...) OU un accompagnateur/animateur de camp régulier avec de l'expérience.

Le recrutement du responsable des animateurs de groupe ou du camp spécialisé et celui des responsables et des coordonnateurs des camps se font simultanément. Le profil de la personne recherchée pour ce poste est un étudiant dans le domaine de la relation d'aide avec de l'expérience dans le domaine des camps et/ou de l'intégration des personnes handicapées. Le responsable soutient les animateurs spécialisés en planifiant des activités, supervisant leur travail, assurant une présence en cas de comportements problématiques, remplaçant l'animateur (toilette, transition...), etc.

[L'Association des camps du Québec](#) a aussi développé des outils pour faciliter le recrutement et bonifier les offres d'emplois de votre personne d'accompagnement ou d'animation spécialisée. Vous pouvez également contacter le Carrefour jeunesse-emploi de votre région pour avoir du soutien dans le recrutement des animateurs spécialisés.

Formation

La formation des animateurs spécialisés est un mélange de la formation de l'accompagnateur et de celle de l'animateur. Elle inclut des volets généraux (sécurité, animation, règlements, premiers soins...) et des volets sur les jeunes handicapés, exclusifs aux animateurs spécialisés et aux accompagnateurs. Le volet spécifique offert aux animateurs spécialisés est variable selon chacun des camps. Les camps sollicitent différents partenaires pour offrir de la formation :

- Intervenants du CISSS ou du CIUSSS ;
- [IRLPH](#) ;
- Cliniques privées ;
- Organismes communautaires ;
- Formation maison donnée par l'équipe-camp ;
- ...

E. PRÉCAMP, PRÉPARATION ET OPÉRATIONNALISATION

Généralement une semaine avant le début du camp, le précamp permet aux animateurs spécialisés de se préparer pour l'été ; les animateurs reçoivent leurs dernières heures de formation, rencontrent les jeunes de leurs groupes, préparent leur programmation et leur salle dédiée.

Programmation

Les groupes spécialisés ont une programmation différente du camp spécialisé en ratio 1/1.

Groupe spécialisé

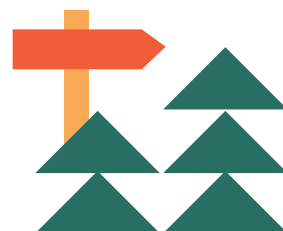
Dans les groupes spécialisés, les animateurs sont responsables de créer la programmation de leurs groupes. Une partie de la programmation se fera uniquement avec le groupe spécialisé, l'animateur planifiera des activités à faire uniquement avec ses jeunes.

Le groupe spécialisé peut avoir une partie commune à tous les jeunes des groupes réguliers, comme les rassemblements de la journée. Les groupes spécialisés peuvent également participer aux journées thématiques au même titre que les groupes du régulier.

Camp spécialisé

Pour la programmation du camp spécialisé, selon les besoins des jeunes et du groupe, des activités peuvent être faites en groupe, régulier ou spécialisé, ou en 1/1 avec son accompagnateur. Selon le camp interrogé, la journée commence avec un rassemblement (petite animation, causerie, musique...). Par la suite, différentes activités sont enchaînées : activités sensorielles, activités d'exploration de la nature, jeux dans les modules, jeux d'associations... Plusieurs jeunes de ce groupe après le dîner vont prendre une pause ou faire une sieste.

Les jeunes du camp spécialisé vont à la piscine très fréquemment (minimum deux fois par semaine) ; cette activité est très appréciée des jeunes et fortement recommandée par les proches des enfants.



Tant pour le groupe que le camp spécialisé, une partie des activités peut être faite en se jumelant aux groupes réguliers, pour permettre l'intégration des jeunes dans ces groupes s'ils le désirent.

Dans les deux services, l'horaire est très souple, pour permettre de meilleures transitions, des pauses et garder un horaire constant (collations, repas, rassemblements, routine...). De plus, les activités pratiquées sont habituellement courtes et nombreuses.

Certaines ressources sont disponibles pour préparer des activités ou adapter des jeux. Par exemple, les guides [Choisir de gagner](#) ou encore, [PeP ton jeu](#).

Site, matériel et local dédié

Les camps interrogés ont installé leurs groupes et leurs camps spécialisés sur des sites où il y a des groupes réguliers, ce qui leur donne le choix de s'intégrer ou de continuer à faire des activités entre eux.



Avertissement

Il est très fortement recommandé de mettre le groupe et le camp spécialisés sur un site avec des groupes réguliers. **L'objectif est qu'ils aient l'opportunité de choisir entre les deux.**

Pourquoi un local dédié aux groupes et camps spécialisés ? Pour :

- Permettre de créer un point de repère pour le jeune accompagné ;
- Faciliter la décharge sensorielle ;
- Favoriser le sentiment d'appartenance ;
- Afficher des outils comme l'horaire visuel de la journée ;
- Faire des activités de groupe en favorisant des paramètres sensoriels apaisants.



Dans tous les camps, chaque service avait au moins un local dédié uniquement aux jeunes de ces groupes. Plusieurs camps adaptaient le local pour en faire un local d'apaisement alors qu'un autre l'utilisait simplement comme un local d'activités.

Voici une suggestion de matériel et d'outils facilitateurs pour ce local :

- Tapis (épais ou minces, textures sensorielles variées...);
- Lumières tamisées (neutres ou de couleur) ou apaisantes... ;
- Objets lourds (comme des Manimo*);
- Jeux de stimulations sensorielles (bouteilles sensorielles, lampes à lave, sablier de bulles...);
- Coussins et poufs ;
- Objets divers (tangle, balles de stress, spiner...).

* Attention, l'utilisation de cet outil doit être faite selon certaines conditions et sous supervision.



Idée

Le local peut être proche du bureau du responsable à l'accompagnement ; il pourra donc savoir rapidement s'il y a des situations dans lesquelles il doit offrir son soutien.



04. MISE EN PLACE DE L'INITIATIVE

Le matériel adapté se trouve habituellement dans ce local. Voici des suggestions de matériel à avoir pour un groupe ou un camp spécialisé :

- Pictogrammes ;
- Horaire ;
- Time Timer ;
- Coquilles ;
- ...

Pour plus d'idées, consultez : www.aqlph.qc.ca/app/uploads/2020/01/guide-utilisation-trousses-intervention-AQLPH-Web.pdf

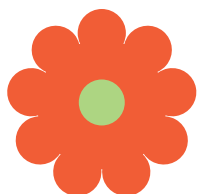
Service de garde (SDG)

Les jeunes qui bénéficient de services spécialisés peuvent également bénéficier du SDG si les parents le désirent. Cependant, la logistique du SDG peut être complexe, car les animateurs travaillent un maximum de 40 heures par semaine, alors que la majorité des camps interrogés offrent quotidiennement des activités de 6 h 30 à 18 h avec

le SDG. Plusieurs camps demandent donc une estimation de l'heure d'arrivée et de départ, pour adapter l'horaire de l'animateur spécialisé à son horaire. Cependant, si l'horaire du jeune ne permet pas d'avoir le même animateur tout au long de la semaine, un deuxième animateur spécialisé disponible offre le SDG au jeune. Il est donc essentiel de prévoir la ressource humaine requise et d'évaluer les impacts du changement d'animateur sur le jeune.

Jumelages

Les jumelages sont une étape importante, car il est essentiel de s'assurer que les jeunes qui seront ensemble bénéficieront d'une intégration optimale et durable. Il en est de même pour les animateurs, il faut s'assurer qu'ils aient l'aise et les compétences pour s'occuper de leur groupe.



f. Budget

Groupe spécialisé

Pour le groupe spécialisé, la mise en place peut nécessiter moins d'animateurs pour le même nombre de jeunes, car des jumelages en ratio 1/1, 1/2 ou 1/3 sans la présence de groupes spécialisés sont maintenant en ratio 1/4 à 1/6. La charge salariale est donc réduite, car moins d'animateurs doivent être engagés.

Cependant, si les jeunes sont dans des groupes réguliers et que l'embauche d'accompagnateurs supplémentaires est nécessaire, cela engendre des coûts. Dans la pratique, les ratios modifiés risquent d'être un mélange de participants anciennement en ratio 1/1 à 1/3 et de jeunes en groupes réguliers. Le transfert dans les groupes spécialisés risque de se traduire par de petites économies ou des coûts semblables, mais pour un bien meilleur service.



Avertissement

Le groupes spécialisé permet d'offrir du service à plus de jeunes, il importe donc de ne pas utiliser cette initiative dans un esprit d'économie, mais bien en mettant le jeune au coeur des préoccupations.

Camp spécialisé

Pour le camp spécialisé, les coûts sont identiques, car les jeunes inscrits à ce programme étaient en ratio 1/1 (le même ratio que le programme spécialisé).

Des coûts supplémentaires doivent être également pris en compte si une personne responsable doit être engagée de même que pour l'aménagement et l'achat d'équipement et d'outils facilitateurs.

Les camps de jour interrogés utilisent certaines subventions disponibles pour couvrir une partie des frais en accompagnement, comme les [subventions des IRLPH](#) et la subvention d'[Emplois d'été Canada](#).



IMPACTS DES SERVICES



05

05. IMPACTS DES SERVICES



Les commentaires recueillis sont pratiquement tous positifs. Les **parents** sont très satisfaits et la majorité d'entre eux réinscrivent leurs enfants dans les services.

Ces services ont également un impact sur **l'équipe-camp**. Les jeunes qui étaient intégrés dans des groupes réguliers ont moins de comportements problématiques, car ils sont dans des groupes adaptés à leurs besoins. Il y a moins de situations de désorganisation dans les groupes réguliers, les animateurs se concentrent plus sur l'animation et moins sur la gestion des comportements. Les responsables sont également moins sollicités pour la gestion de situations problématiques.

Pour les **jeunes** handicapés, ils bénéficient d'un accompagnement plus individualisé, ce qui leur permet de vivre une expérience inclusive réussie. Ce qui se traduit par des relations positives et réciproques entre tous les jeunes du camp.

Ces services permettent également d'offrir aux jeunes la possibilité de choisir entre des activités avec d'autres jeunes handicapés ou des activités avec les groupes réguliers SI les groupes et camps spécialisés sont sur le même site que d'autres groupes (ce qui est très fortement recommandé).

Un gestionnaire va même jusqu'à dire qu'il n'y a pas d'excuses (comme le coût ou le temps) pour ne pas implanter ce service. Un autre gestionnaire considère que cette initiative peut être coûteuse et nécessiter du temps, mais que c'est une obligation de la municipalité d'offrir ce service.

Pour les camps interrogés, le **conseil d'administration ou le conseil municipal** a été très collaborateur pour la mise en place des groupes et camps spécialisés. Si vous désirez sensibiliser vos gestionnaires ou des membres de votre conseil d'administration ou de votre conseil municipal à l'accompagnement en camp de jour, l'[Association québécoise du loisir municipal](#) a développé des capsules pour vous.



AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS DES INITIATIVES

06

06. AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS DES INITIATIVES

Avantages

- Permet une meilleure mobilisation des ressources humaines. Par exemple si des jeunes en ratio 1/1, 1/2 ou 1/3 sont transférés au groupe spécialisé
- Meilleure expérience de camp pour les jeunes et les animateurs
- Favorise l'autonomie, la participation sociale et le développement du jeune
- L'enfant sera plus apte à socialiser, communiquer et faire des activités enrichissantes
- Offre une nouvelle expérience enrichissante pour les animateurs de groupes spécialisés
- Diminution des situations de désorganisation et des comportements déplacés
- Permet l'intégration dans des groupes réguliers si désiré
- Satisfaction assez générale des parents (les parents réinscrivent leurs enfants d'année en année)...
- Ajout pertinent au plan d'action pour personnes handicapées de la municipalité

Inconvénients et/ou obstacles

- Nécessite une main-d'œuvre qualifiée, spécialisée en animation et avec les jeunes handicapés
- Peut nécessiter un responsable supplémentaire pour soutenir et superviser le groupe
- Nécessite une collaboration du conseil d'administration ou du conseil municipal
- Nécessite un local disponible pour ces groupes
- Peut être difficile s'il n'y a pas le soutien de partenaire pour l'inscription, l'évaluation et la formation
- Peut nécessiter beaucoup de temps pour le développement et la reproduction de l'initiative
- Nécessite une bonne collaboration auprès des parents
- Peut être difficile à offrir à grande échelle
- Pourrait être plus difficile à mettre en place dans un camp de jour syndiqué



LEÇONS APPRISES DE L'INITIATIVE

07

07. LEÇONS APPRISSES

Le présent outil s'étant fait en collaboration avec des camps de jour ayant mis en place les initiatives mentionnées, plusieurs gestionnaires ont donc souhaité partager leurs expériences.

- **Il est fortement déconseillé de mettre uniquement des jeunes accompagnés sur le même site. La beauté de l'initiative est le choix qu'elle offre aux jeunes entre deux expériences de loisir totalement différentes. Pour offrir cette opportunité, les groupes et les camps spécialisés doivent côtoyer des groupes réguliers.**
- Un gestionnaire recommande d'être prudent dans la deuxième année de la mise en place du service. La mise en place peut être longue, mais il ne faut pas négliger le temps pour remettre en place l'initiative l'été suivant.
- Un autre enjeu important concerne la promotion du service. La majorité des camps interrogés font une promotion minimale de leurs services, car la demande serait trop grande. De plus, avec les années, les services risquent d'être de plus en plus populaires et la demande plus grande ; il est donc important de considérer l'enjeu du nombre de places (recrutement, nombre de places, nombre de semaines...). Cependant, cet enjeu n'a pas été un obstacle pour empêcher l'implantation de ces initiatives.
- Le recrutement est très important pour la mise en place des initiatives. Sans personnel qualifié, il est difficile de mettre en place avec succès un de ces services. Il est donc recommandé d'être vigilant, créatif et novateur dans le recrutement des animateurs spécialisés.
- Peu importe l'évaluation, il est judicieux de faire visiter le camp au jeune s'il n'est pas connu de vos services. Cela lui permet de se familiariser avec le camp, d'avoir une brève idée de son fonctionnement, et cela vous permet de déterminer si l'évaluation est valide.



PENSE-BÊTE POUR LA MISE EN PLACE



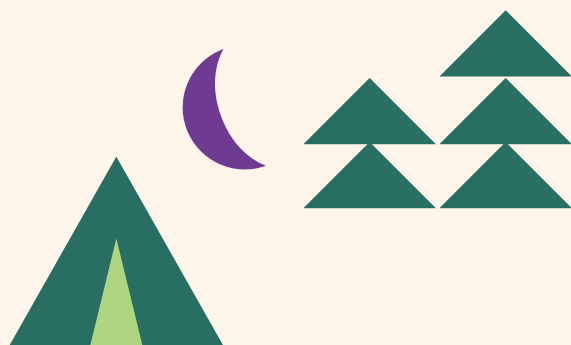
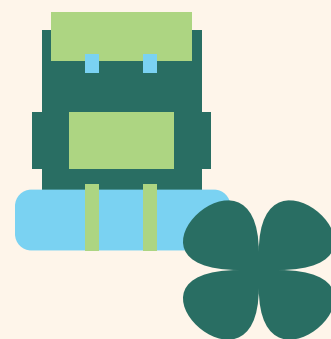
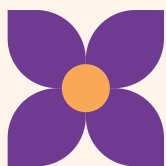
- Préparer la fiche d'inscription
- Préparer processus d'évaluation
- Préparer une description de poste
- Recruter des animateurs spécialisés
- Réserver un local et acheter le matériel nécessaire
- Ouvrir et recueillir les inscriptions
- Évaluer les inscriptions reçues
- Confirmer l'embauche et effectuer les jumelages
- Former l'équipe camp
- Faire une rencontre de familiarisation entre le personnel d'accompagnement et d'animation et le jeune
- Aménager le local dédié et planifier la programmation
- Vivre une expérience inclusive au camp de jour !

RÉFÉRENCES



Carbonneau, H. (2015). Pour une expérience de loisir inclusive. *Observatoire québécois de loisir*, 12 (11), 1-4.

Conseil québécois du loisir (2007). *Guide pour l'analyse de l'accessibilité au loisir : cadre de référence pour l'accessibilité au loisir*. Canada, Montréal : Conseil québécois du loisir.





Association québécoise pour le loisir
des personnes handicapées

L'AQLPH remercie les organisations qui ont collaboré :

